

Parlons un peu du gouverneur de la Banque du Canada. Lorsque les rubriques financières des journaux ont commencé à dire que la Banque Commerciale du Canada était en difficulté, le gouverneur de la Banque du Canada a fait une chose inouïe. Un soir, il a appelé le *Globe and Mail* pour dire qu'il garantissait que la Banque Commerciale du Canada était une entreprise viable. Comment le gouverneur de la Banque du Canada peut-il avoir dit une chose pareille? C'était au moment où la Banque Commerciale était en difficultés.

Il y a un ou deux jours, le gouverneur de la Banque du Canada a fait un discours à Toronto. Je voudrais vous donner un exemple de ce qu'il a dit, tel que le rapportait le *Globe and Mail* du 25 septembre 1985:

«La Banque du Canada... ne participe pas à la surveillance de la santé financière des diverses banques et ne supervise pas leur comportement. Le Parlement ne lui a pas donné cette responsabilité ni les pouvoirs qui lui permettraient de jouer ce rôle. La Banque du Canada n'a pas de vérificateurs ou d'inspecteurs des banques et n'a pas le pouvoir de demander des détails sur un prêt, un dépôt ou autre transaction privée.»

Le gouverneur de la Banque du Canada s'est ainsi condamné lui-même. Si c'est vrai, et il n'y a pas de doute là-dessus, il n'avait pas à se porter garant de la santé de la Banque Commerciale. Non seulement il a défendu la Banque Commerciale du Canada avant qu'il ne devienne clair que sa survie était improbable, mais il a comparu devant le comité auquel j'appartenais en juin, après que nous eûmes entendu des gestionnaires de la banque, l'inspecteur général des banques et des vérificateurs, pour nous dire qu'il avait toujours confiance et que les administrateurs de la banque s'acquittaient bien de leurs fonctions. L'erreur de ce gouvernement a été de suivre les conseils de l'inspecteur général des banques et du gouverneur de la banque du Canada.

● (2330)

Je voudrais dire également un mot des vérificateurs. J'espère que leur association professionnelle regardera de près ce qui s'est passé à la Banque Commerciale et étudiera la responsabilité des vérificateurs, non seulement vis-à-vis de leurs clients qui les paient, mais aussi du peuple canadien. Qu'ont-ils fait? Ils ont déclaré aux administrateurs de la banque que celle-ci connaissait de graves difficultés. Je suppose qu'ils avaient conclu cela après un examen soigneux de l'exploitation. Toutefois, tout cela était dans un rapport remis aux administrateurs de la banque, un rapport qui n'a jamais été rendu public. Ce qu'ils ont donné à la banque elle-même, c'est une déclaration, qui a été rendue publique, attestant que la banque était viable. J'affirme qu'il est fort grave que des vérificateurs prennent pareille initiative. Ils ont contribué à induire les Canadiens en erreur. Ils ont causé de sérieuses difficultés aux déposants.

Je termine en rappelant à la ministre et à son gouvernement que nous acceptons les reproches qu'elle a adressés à l'ancien gouvernement. Nous acceptons également ses promesses de prévoir des règlements plus efficaces dans les mesures législatives à venir. Si nous n'avions pas examiné les réalisations de son gouvernement depuis son arrivée au pouvoir et constaté son incapacité de faire face à la réalité, et si nous avions négligé de tenir compte de son refus de suivre les conseils de ses hauts fonctionnaires, nous aurions peut-être de bonnes raisons de croire qu'on nous réserve quelque chose de mieux pour l'avenir. Quand la ministre promet d'encourager un plus grand nombre

de compagnies à offrir des services financiers, et d'accroître la concurrence, je me demande de combien d'instruments de réglementation et de moyens de surveillance nous disposerons. L'accroissement de la concurrence entraînera, à notre avis, un plus grand nombre de faillites et nous fera perdre des centaines de millions de dollars.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président, pour être obligé de siéger, il est 23 h 30, pour que tous les parlementaires de la Chambre des communes soient obligés de siéger ce soir, c'est signe que c'est une situation grave, c'est signe qu'à peine un an après la prise du pouvoir de ce gouvernement, qui, pendant 16 ans, était dans l'opposition, qui, au cours de la dernière campagne électorale, a promis mer et monde à tout le monde, a dit qu'il savait quoi faire avec le pouvoir, on en est rendu, monsieur le Président, à de l'incompétence...

Monsieur le Président, la situation ou le marasme dans lequel ce gouvernement et principalement le premier ministre (M. Mulroney) a mis les Canadiens et les Canadiennes, l'embaras, au sujet de la situation des deux banques de l'Ouest, et l'absence d'éclaircissements au sujet de tout ce qui entoure la raison de la décision qui a été prise par le ministre des Finances (M. Wilson), le ministre d'État (Finances) (M^{me} McDougall) et le premier ministre, de sauver la situation de ces deux banques-là...

Monsieur le Président, lorsque la ministre d'État (Finances) nous a présenté un projet de loi pour prendre 250 millions de l'argent des contribuables en vue de tenter de sauver cette banque, je dois vous dire que moi, personnellement, j'ai sorti de la Chambre et je n'ai pas voulu voter pour ce projet de loi-là.

Il y a des gens qui m'ont dit: Claude, tu ne fais pas assez confiance au premier ministre. Ils avaient peut-être raison, mais je ne veux pas être «poigné» à voter avec lui pour venir en aide à des banques alors que, au même moment, ils voulaient désindexer les pensions de sécurité de la vieillesse, taxer les malades et désindexer les allocations familiales. Mais, aujourd'hui, le temps me donne raison! Je n'ai pas voulu voter pour ne pas faire de problème au sein de mon parti. J'ai préféré sortir que m'inscrire et de voter avec ce premier ministre qu'on a présentement.

Monsieur le Président, à l'époque c'étaient 250 millions de l'argent des contribuables, mais, maintenant, on est rendu pour corriger l'erreur de l'incompétence de ce gouvernement, c'est un milliard de l'argent des contribuables pour venir en aide à des gens, des corporations qui ont des comptes de banque au-dessus de \$60,000.

Cet après-midi j'étais dans ma circonscription avec des mères de famille de la région de Montréal, et je peux vous dire qu'il n'y avait personne qui avait un compte de banque de \$60,000. L'enjeu, monsieur le Président... Ces mères de famille suppliaient le premier ministre devant les médias de ne pas couper dans l'indexation des allocations familiales. Ces mères de familles ont été obligées de s'humilier, de venir devant les médias et expliquer à quoi servait à tous les mois le chèque d'allocations familiales et le crédit d'impôt.